

Nadège REBOUL-MAUPIN

Maître de conférences (HDR) à la Faculté de droit de Versailles-Paris-Saclay

Adresse: 5 Rue Laure Surville, 75015 Paris – Tel. : 06.81.30.76.05. – Mél : maupinnadege@gmail.com

I. CURSUS UNIVERSITAIRE :

- 2002 : Habilitation à diriger des recherches (HDR) à l'Université de Versailles-Saint-Quentin.
- 1998 et 2000 : Premier concours de l'agrégation en droit privé et sciences criminelles (Non-admis sur travaux).
- 1997 : Qualification par le CNU, Section 01- Recrutement au poste de Maître de conférences en droit privé à l'Université de Versailles-Saint-Quentin.
- 1995-1997 : ATER à l'Université de Paris II (Panthéon-Assas).
- 1997 : Docteur en droit privé de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) (*Mention très honorable avec les félicitations du jury*) thèse publiée aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille (PUAM), Prix de l'Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation, 1999.
- 1992 : DESS « Banques et Finances » de l'Université de Paris Descartes (Paris V).
- 1991 : DEA de droit des affaires et de l'économie de l'Université Paul Cézanne – Aix-Marseille III (*Mention assez-bien*), au terme de 5 ans d'études de droit.

II. PRINCIPALES RESPONSABILITÉS UNIVERSITAIRES & ACADÉMIQUES

- **Co-directrice de l'Institut d'Études Judiciaires de la Faculté de de droit et de science politique, Université Versailles-Paris Saclay, depuis juin 2018.**
- Membre du jury CAPA, HEDAC-Versailles, depuis 2018
- Membre du jury de la Spécialisation "Droit immobilier", CNB, HEDAC-Paris, depuis 2017.
- Responsable pédagogique L2 Droit, depuis 2015.
- Responsable pédagogique M1 Droit privé : présidence de délibérations, suivi de stage, réunion d'information, de 2011-2014.
- Ancienne Membre nommée (*Titulaire*) du Conseil National des Universités, Section 01, de 2007 à 2009.
- Ancienne Membre élue du Conseil de la Faculté (UFR) et du Conseil d'Administration de la Faculté de droit et de science politique Versailles-Saint Quentin en Yvelines, de 2006 à 2008.
- Ancienne Directrice du Département Droit privé de la Faculté de droit et de science politique Versailles-Saint Quentin en Yvelines, de 2006 à 2009 et Directrice adjointe, de 2001 à 2006.
- Ancienne Co-directrice de l'Institut d'études judiciaires de la Faculté de de droit et de science politique Versailles-Saint Quentin en Yvelines, de 2001 à 2003.
- **Codirectrice du Master 2 Structures et Techniques Juridiques des Affaires avec M. le Professeur Laurent GODON, depuis 2001 et M. le Professeur V. Malassigné, depuis 2018.**
- Participation annuelle à la VAP et VAE, depuis 2001.

III. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Droit de l'entreprise en M1, Sciences politiques, depuis 2017.
- Conférences en Droit des biens, Collège du droit L1, UVSQ, depuis 2017.
- Préparation aux concours de l'ENM, Droit civil, Droit des biens, en Master 2 Carrières judiciaires, UVSQ, depuis 2014 et CPI, ENM, Paris 2 (Panthéon-Assas), depuis 2014.
- Droit de la distribution en M1, 2019.
- Droit des biens, en L3 et en M1, depuis 1998.
- Droit pénal en L1, de 1998 à 2000.
- Droit commercial en L2, depuis 2010, Droit des sociétés en L3, de 1997 à 1999.
- Droit des contrats spéciaux en L3, de 2006 à 2009 et Grands contrats spéciaux en Master 2 « Contrats civils et commerciaux », de 2002 à 2009 ; Droit des obligations en L2, de 1998 à 1999.
- Droit de l'environnement en M1, de 2005 à 2009.
- Droit pénal de l'environnement, Master 2 Droit pénal de l'Entreprise, UVSQ- de 2007 à 2009.
- Réhabilitation des sols pollués et Servitudes environnementales, en Master 2 Environnement, Sécurité et Qualité des Entreprises, UVSQ- de 2006 à 2009.
- Internet et Santé, Master 2 Nouvelles technologies de l'information et de la communication, UVSQ- de 2003 à 2007.
- Responsabilité civile médicale, Master 2 professionnel Droit privé et public de la santé UVSQ- de 2010 à 2011.
- Responsabilité pénale du fait des produits de santé, Master 2 professionnel Droit des produits de santé, Paris V, de 2002 à 2006.
- Droit de la distribution (Relations contractuelles avec les distributeurs) en Master 2 « Structures et techniques juridiques des affaires, depuis 2001.
- Préparation à l'examen du CRFPA (Droit des biens – Droit des obligations- Direction pôle Droit des affaires), depuis 2001.
- Préparation au concours de rédacteur et attaché territorial au Centre National de la Fonction publique territoriale, Paris, de 1997 à 2003.

IV. RECHERCHE & PRINCIPALES PUBLICATIONS

- Thèse : *Les contrats de conseil*, Recherche préparée sous la direction de Monsieur le Professeur Philippe Delebecque, Paris 1, soutenue en 1997.
- Articles (20) dont 2 (collectif)
- Notes sous arrêts (6) en droit des biens, droit de l'environnement et droit de la responsabilité.
- Ouvrages : 1 ouvrage individuel en droit des biens et 2 ouvrages collectifs en droit de l'environnement et en droit commercial.
- Fascicules Lamy Responsabilité (3)
- Chronique annuelle en droit des biens, Panorama au Recueil Dalloz, depuis 2002.
- Chronique trimestrielle en droit de l'environnement et droit des biens, RTDI, de 2014 à 2016.

V. DIRECTION DE RECHERCHE & PARTICIPATION À DES JURYS

° Direction de thèses (4) dont :

Soutenues : Rémy JOSSEAUME, *L'exercice des droits de la défense par le contrevenant du Code de la Route*, Th. soutenue en 2009, UVSQ ; Amel GHOZIA, *Expertise et santé : approche juridique conjointe des expertises médicale et sanitaire*, Mention très honorable avec félicitations du jury, Th. soutenue en 2013, publiée LEH éditions (prix de thèse Jean-Marie AUBY), en 2017 ; Khadija BOUROUBAT, *Eco-construction : Étude comparative France-Maroc*, Th. soutenue en 2016 ; Luisa DE ALMEIDA, *Opérations immobilières et troubles anormaux de voisinage*, Th. soutenue en 2018.

° En cours : Camille BERTHET, *L'animal et le droit des procédures collectives*, Th. en co-direction avec M. le Professeur L. Godon.

° Autres directions : Mémoires Master 2 recherche en Contrats civils et commerciaux (15) ; Mémoires (2) et Rapport de stage thématique (86) en Master 2 Structures et Techniques des affaires.

° Membre rapporteur de jurys de soutenance de Thèses (3) de HDR (2).

° Membre rapporteur au CNU, section 01 : Thèses (24).

VI. BRÈVE PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

DROIT DES BIENS (1 ouvrage individuel), **DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DROIT COMMERCIAL** (2 ouvrages collectifs) ; **20** articles (dont 1 collectif), **7** notes (dont 1 collective)

° **N. REBOUL-MAUPIN, Droit des biens, Hyper Cours, Dalloz, 7e éd., 2018.**

Approche didactique du droit des biens positif et prospectif :

° « **La destination de l'immeuble et le droit foncier** », contribution in Colloque « La destination de l'immeuble », Aix-Marseille, le 17 mai 2019, organisé par le GREDDIAUC, Rev. Droit et ville, (publ. en cours).

° « **Droits réels et propriété. Les influences du droit réel de jouissance spéciale sur le droit de propriété** », in Dossier Droits réels, Rev. Droit et ville, IEJUC, 2018, p. 205 à 227.

° « Les empiètements présents et à venir sur le terrain d'autrui : Plaidoyer pour plus d'efficacité et d'équité dans la mise en œuvre de la sanction », LPA, 7 juill. 2017, n°135 p. 12.

° « Pour une rénovation de la *summa divisio* des personnes et des biens », LPA, 28 déc.2016, n° 259, p. 6.

° « Abandon de propriété : quelques éléments à considérer », Dokkyo Law Review, August 2016, p. 207 (Propos introductifs droit comparé : S. Koyanagi, p. 205.

° « Santé et biens communs : vers un nouveau droit vivant des biens ! », in *Mélanges de G. Mémeteau*, LEH Editions, 2015, p. 581.

° « La simplification du droit des biens », Ouvrage collectif sur la simplification du droit (dir. D. Bert, M. Chagny e t A. Constantin), Collection Colloques & Essais de la Fondation Varenne, 2015, p. 247.

° « Nos amis les animaux... sont désormais doués de sensibilité : un tournant et des tourments », D. 2015. 573.

° « Relations de voisinage et rapports de servitudes : des métamorphoses en perspectives », LPA 2014, p.314.

° « L'empiètement en droit immobilier », *RTD immob*, 4, 2012, p. 5 à 11.

° « Constructeurs et troubles anormaux de voisinage – Regards critiques sur la position jurisprudentielle en droit privé », LPA, 25 octobre 2007, p. 3 à 13.

Mise en perspective du droit des biens et de l'environnement :

° « **Les obligations réelles environnementales et la forêt** », Contribution au Colloque, *La protection juridique des forêts : perspectives nationales et internationales* », 25-26-27 septembre 2019, Agro Paris Tech, Paris-Sud Sceaux, publication en cours, éd. L'Harmattan, coll. Droit du patrimoine culturel et naturel, 2019.

° « **Le droit du voisinage : instrument possible de préservation de l'environnement** », in Ouvrage collectif sur le droit des biens au service de la transition écologique, Dir. B. Grimonprez, Dalloz, Thèmes et commentaires, 2018, p.85 à 100.

° « Les obligations réelles environnementales: chronique d'une naissance annoncée », avec B. Grimonprez, D. 2016, p. 2014.

° « Les biens du bioacteur : quelle influence du droit de l'environnement sur le droit des biens ? », *BDEI, février 2009, suppl. n° 19*, p. 26 à 35.

° « Voisinage et environnement, le trouble anormal à l'honneur ! », *Environnement, octobre 2008, étude, n°10*, p.11 à 14.

AUTRES TRAVAUX : DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, DROIT DE LA SANTÉ ET DROIT DES AFFAIRES (2 ouvrages collectifs, 6 articles, 1 note collective 3 fascicules dont)

Ouvrages collectifs :

° N. REBOUL-MAUPIN et V. LASBORDES DE VIRVILLE, *Droit commercial général : introduction, commerçants, actes de commerce, sociétés, fonds de commerce, bail commercial*, Vuibert-Dynasupdroit, juin 2013.

° N. REBOUL-MAUPIN et L. NEYRET, *Déclaration pour la protection juridique de l'environnement*, La justice au quotidien, Éd. l'Harmattan, n° 45, 2009.

Articles :

° « Le contrat de conseil », Dossier consacré au devoir de conseil du professionnel, sous la dir. X. Delpech, *AJ Contrat*, Dalloz, 2018, p.56.

° « Le droit à réparation des victimes d'accidents du travail : avenir de la réparation – réparation de l'avenir », *RLDC, mars 2006*, p.13 à 19.

° « Le rôle du juge dans la définition de la faute inexcusable du salarié : vers une réparation intégrale ? », *RLDC, avril 2004*, p.13 à 18.

° « L'aléa thérapeutique », N° spécial sur la loi du 4 mars 2002 relative aux droits de malades et à la qualité du système de santé, LPA, 19 juin 2002, p.77 à 84.

° « L'aléa thérapeutique », *Lamy Assurances, Bulletin d'actualité, septembre 2003*, p. 8 à 12.

° « Arbitrage et bail », *Dr. & Patrimoine*, mai 2002, p. 69 à 79.

° « Remarques sur une notion conceptuelle et fonctionnelle : L'*affectio societatis* », *Revue des sociétés* 2000, p. 425 à 452.

Note collective :

° « Compétence du juge judiciaire pour connaître des atteintes portées au droit de propriété par une activité régulée par l'administration », *JCP 2018, 387*, avec G. Leray.

VII. BRÈVE PRÉSENTATION DE LA THÈSE

° *Les contrats de conseil*, Thèse soutenue à Paris 1, le 14 janv. 1997 devant un jury composé de Monsieur le Président Philippe DELEBECQUE (Directeur de la recherche), Mesdames et Messieurs les Professeurs Anne LAUDE, Laurent AYNÈS, Rémi LIBCHABER et Denis MAZEAUD.

L'objectif de la thèse était de rendre compte de la diversité des contrats de conseil, de les qualifier et d'analyser l'unité de leur régime juridique. En effet, il n'est *a priori* guère de contrats où l'obligation de conseil n'apparaît pas comme un complément de prestations. Au delà du mécanisme de greffe, il y a bien des cas où le conseil devient l'objet même du contrat. Il s'agit alors de contrats de conseil qui se définissent comme *des conventions par lesquelles les professionnels du conseil s'engagent, moyennant rémunération, à fournir de manière indépendante une prestation de nature intellectuelle à leurs clients*. Sous forme de contrat d'entreprise, ils orientent efficacement les décisions de ces derniers. Civils par nature au regard de leur objet, les contrats de conseil sont le plus souvent commerciaux par accessoire, tant du côté du professionnel sollicité, habituellement constitué en société, que de celui de l'entreprise cliente. Soumis à une nature juridique commune, les contrats de conseil interviennent dans des secteurs variés : informatique, droit, propriété intellectuelle...

Un dossier de recherche sur la thématique est demandé 20 ans après. Il sera publié en 2018 dans la revue Dalloz (AJ Contrat).